

## FICHE D'INSCRIPTION

**Stage d'Éveil musical « Créer, chanter ! »**

**Création de comptines sur le thème d'Halloween**

**Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019**

*Avec Leslie Blaevoet, professeur d'Éveil musical, de Flûte traversière et de Formation Musicale (FM)*

**Une fiche par inscription – À DEPOSER/ENVOYER AVANT LE 4 OCTOBRE 2019**

*Un stage d'Éveil musical destiné aux enfants de 4 à 6 ans, pour vivre une belle expérience collective autour des sons et des rythmes ! Autour du thème d'Halloween, les enfants seront accompagnés dans la découverte de la musique (souffle, posture, jeux mélodiques), et créeront des comptines en chanson. Un clip musical numérique sera réalisé et remis aux familles à l'issue du stage.*

*Une semaine de partage et de rencontre, pour développer l'imagination, le sens de l'écoute de soi et des autres, la mémoire, la sensibilité, l'intuition et la créativité.*

❖ **Renseignements Enfant :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

❖ **Renseignements Parents :**

<b>Parent 1</b>	Nom : Prénom : Adresse : Ville :	Tél : Mail :
<b>Parent 2</b>	Nom : Prénom : Adresse : Ville :	Tél : Mail :
Si 2 adresses différentes : <b>Adresse de facturation</b> = Parent 1 ou Parent 2 (choix à entourer)		

**Autorisations parentales** (cocher)

J'autorise la tierce personne identifiée ci-dessous à récupérer mon enfant après la session de stage :

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....

La municipalité peut être amenée à photographier ou enregistrer les élèves pendant les temps de musique en vue de publication dans les supports de communication communaux.

En cas de refus, merci de cocher

❖ **Tarifification**

	Tarif Fontanilois	Tarif Réseau*	Tarif Extérieurs
<b>Stage Éveil musical « Créer, chanter ! » Création de comptines Halloween Prix 5 matinées, de 9 h à 12 h.</b>	<b>100 €</b>	<b>110 €</b>	<b>125 €</b>

❖ **Services de garderie et de liaison avec l'Espace Claretière** (cocher)

	Tarif Fontanilois	Tarif Réseau*	Tarif Extérieurs
Service de garderie (de 7 h 30 à 9 h)	3 €/jour	3,5 €/jour	4 €/jour
Transport de l'enfant vers le centre de loisirs Claretière (de 12 h à 12 h 30)	1 €/jour	1,25 €/jour	1,5 €/jour

**Je souhaite que mon enfant bénéficie du service de garderie, le matin de 7 h 30 à 9 h.**

*(merci d'entourer les jours concernés)*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
-------	-------	----------	-------	----------

**Je souhaite et autorise que mon enfant soit emmené au centre de loisirs Claretière à pied à l'issue de la matinée de stage** (inscription pour ½ journée avec repas à effectuer préalablement auprès de l'organisme IFAC).

*(merci d'entourer les jours concernés)*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
-------	-------	----------	-------	----------

La Ville du Fontanil-Cornillon se réserve le droit de faire intervenir les secours en cas de nécessité. Merci de signaler tout problème de santé utile à la sécurité de l'élève.

❖ **Règlement et facturation :**

L'inscription au stage et aux éventuels services proposés est validée par la fiche remplie et signée par les parents. La facturation est réalisée à la fin du stage par l'émission d'un titre de recettes. Le règlement sera dû dans sa totalité y compris si l'élève démissionne en cours du stage.

Le règlement s'effectue auprès de la Trésorerie de Saint-Egrève – 2 rue du 19 mars 1962, 38521 Saint-Egrève cedex – selon les modalités fixées sur l'avis des sommes à payer. La mairie du Fontanil-Cornillon ne perçoit plus de règlement.

**NOUVEAUTÉ** - Afin de faciliter vos démarches, **le paiement en ligne de votre facture est désormais possible** en vous connectant sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr).

Le conseil municipal peut autoriser la proratisation et le dégrèvement du tarif en cas d'interruption en cours de stage seuls les cas de force majeure peuvent donner lieu à un dégrèvement au prorata du nombre de jours ou cours effectués (maladie ou accident grave, décès). Chaque cas sera étudié.

Afin d'obtenir un dégrèvement, un courrier ou courriel accompagné de pièces justificatives doit être transmis à la Mairie du Fontanil-Cornillon, service école de musique ([fontamusique@ville-fontanil.fr](mailto:fontamusique@ville-fontanil.fr))

Les informations collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la Ville, destiné au suivi et à la gestion des activités de l'école de musique. Les données sont traitées par le service administratif, conservées pendant la durée de l'année scolaire à laquelle s'applique l'inscription, puis archivées selon la réglementation en vigueur. Conformément aux lois « Informatique et Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en envoyant un courrier à l'adresse de la Mairie – 2 rue Fétola 38120 Le Fontanil-Cornillon, ou par mail à l'adresse : [donneespersonnelles@ville-fontanil.fr](mailto:donneespersonnelles@ville-fontanil.fr)

**Je reconnais avoir pris connaissances du règlement et des conditions d'inscription.**

Au Fontanil-Cornillon, le .....

Signature du représentant légal

\* Afin de favoriser le développement d'une offre pédagogique et culturelle à l'échelle du bassin de vie, la commune propose un tarif spécifique « Réseau » pour les habitants de Saint-Egrève.